

Tournée Républicaine/Woleu-Ntem

**Le chef de l'Etat inaugure les sièges de la Chambre provinciale des Comptes et du CASS**



Le président de la République coupant le ruban symbolique du siège de la Chambre provinciale des Comptes d'Oyem.



Le chef de l'Etat dévoilant la plaque inaugurale du Centre d'action sanitaire et sociale de la CNSS à Oyem.

F. M. M.  
Oyem/Gabon

EN plus de ses déplacements à l'intérieur de la province du Woleu-Ntem, le président Ali Bongo Ondimba a inauguré, hier, les nouveaux sièges de la Chambre provinciale des Comptes et du Centre d'action sanitaire et sociale (CASS) d'Oyem. En présence des vice-Premiers ministres Paul Biyoghe Mba (Santé) et Séraphin Moundounga (Justice).

«Nous avons avancé dans les structures hospitalières, nous avons inauguré beaucoup de Centres hospitaliers universitaires, c'est une mise à niveau que nous observons, aujourd'hui, car il fallait aussi qu'au niveau de la CNSS on puisse progresser en offrant aux patients une structure moderne. C'est l'égalité des chances et nous sommes désormais de plein-pied dans cette égalité-là. Quant à l'inauguration de la Chambre provinciale des comptes, elle rentre dans le souci de rapprocher les administrés de l'administration elle-même. C'est un programme que nous avons déjà commencé ailleurs. Là-aussi cet acte rentre toujours dans le cadre de l'égalité des chances». C'est en ces termes que s'est exprimé le chef de l'Etat face à la presse, au terme des deux cérémonies.

Décrivant les missions de la nouvelle structure de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), Paul Biyoghe Mba a souligné que : «Le Centre d'action sanitaire et sociale est une entité dédiée exclusivement à la médecine préventive, en particulier pour les affections de longue durée, notamment l'hypertension, le diabète, l'asthme. Il se



Une vue de la salle de la radiologie.

consacre également au suivi des grossesses et à la prise en charge des nouveau-nés et des enfants (vaccination, démonstration nutritionnelle...).

Le bâtiment est constitué d'un sous-sol composé des services techniques, d'un local d'entretien et la buanderie ; d'un rez-de-chaussée de 28 salles qui se composent d'une zone de consultations, pédiatrie, laboratoire, radiologie numérique, salle d'observation. A l'étage, on trouve 33 salles réparties en zones de consultations spécialisées (gynécologie, ophtalmologie, stomatologie, ORL, petite chirurgie). Ce bâtiment est placé sous surveillance vidéo, contrôle d'accès biométrique dans les salles spécialisées, détection d'incendie et interconnecté en internet,

intranet et téléphone.

Dans la foulée, Ali Bongo Ondimba a remis la clé d'une nouvelle ambulance au médecin-chef du nouveau Centre d'action sanitaire et sociale d'Oyem, le Dr Martial Nzoumba. S'agissant de la Chambre provinciale des Comptes d'Oyem, Séraphin Moundounga a, pour sa part, précisé que : «C'est la sixième chambre déconcentrée, sur les neuf prévues, que le chef de l'Etat inaugure. Et ce bâtiment est implanté sur une superficie de 12 000 m2. Il est cerné par une barrière offrant des garanties de sécurité à tous les usagers. L'édifice principal est composé d'un rez-de-chaussée qui se compose d'une salle d'audience de 320 places, d'une salle de délibération et d'une salle d'archives destinée à recevoir les comptes

des comptables publics exerçant dans les localités relevant de la compétence territoriale de la Chambre provinciale des Comptes d'Oyem. Le niveau supérieur est, quant à lui, réservé aux bureaux des personnels qui y seront affectés. Les bureaux au nombre de 14, ainsi que les salles d'audiences et de délibérations, sont équipés de mobilier et de toutes les autres commodités offrant aux personnels un cadre de travail des plus agréables». Au-delà de cette structure principale, ont également été construits : des logements d'astreuse (10 villas dont 2 de 4 chambres et 8 de 2 chambres) assorties de toutes les commodités indispensables à un cadre de vie des plus contemporains.

Notons que le chef de l'Etat a bouclé sa journée de travail par la remise des chèques aux responsables d'associations et coopératives à vocation agricole.

**COMMUNIQUE DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE  
MPONGWÉ (EKA)**

A la suite d'un communiqué invitant les ressortissants de la communauté Omyene résidant à Libreville d'assister à une cérémonie de réception traditionnelle de Monsieur Jean PING prévue le samedi 23 juillet 2016 à Eka, la Chefferie Traditionnelle Mpongwé (EKA) ne se reconnaît pas dans cette initiative.

Elle tient à rappeler à la communauté Omyene et à la communauté nationale, que son rôle porte sur la protection des rites et croyances ancestraux de la communauté Mpongwé.

Fait à Libreville le 21 juillet 2016.

La Chefferie Traditionnelle Mpongwé (EKA)